



# COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 21 mai 2021

## MERCREDI 19 mai 2021 à 20h30

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf mai à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMÉRÉ LE ROI, légalement convoqués le 31 mars conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la Mairie ou en visioconférence sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

### Étaient présents physiquement : M.Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc - LEROY Michel - GUILLOIS Véronique - RÉVEILLE Loïc - LECHANTEUX Valérie – BARADU Philippe – GUIBOUT Audrey

### Étaient présents en visio : Mmes les conseillères municipales :

HENRY Catherine – CORBEAU Aline

Absents excusés : BERAIL Philippe (pouvoir donné à M. LANDELLE Jean-Luc) – HUET Esteban

Secrétaire de séance : GUIBOUT Audrey

Membres convoqués : 11  
Membres présents : 9  
Membres votants : 10 (dont 1 pouvoir)

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 7 avril 2021.

Les membres du Conseil municipal présents à ladite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

### Voici l'ordre du jour :

- Vente de l'immeuble sis 2 rue du Rocher
- Convention de mise à disposition pour le secrétariat de mairie
- Décision modificative – budget communal
- Emplacement bureau de vote
- Nuits de la Mayenne
- Déroulement des élections départementales et régionales
- Comptes-rendus des différentes réunions des commissions communales
- QUESTIONS DIVERSES

## VENTE DE L'IMMEUBLE SIS 2 rue du Rocher

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que de l'Association A.E.S.C., représentée par Mme SUDRAT Florence – Présidente, dont le siège social est basé à Saint Georges le Flécharde (53480) – Grande Maison 4 rue des Mines a fait une proposition d'achat de l'immeuble situé 2 rue du Rocher au montant de la mise à prix (139 000 €) en date du 3 mai 2021.

Après discussion, le Conseil Municipal demande à rencontrer les représentants de cette association.

Ce sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

## **DÉLIBÉRATION 2021-05-19-1**

### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE Nelly DENOU PAR LA COMMUNE DE VAL-DU-MAINE EN VUE D'EXERCER LES FONCTIONS DE SECRETAIRE DE MAIRIE A CHÉMERÉ-LE-ROI**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de mise à disposition de Mme Nelly DENOU, adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à la Mairie de Val-du-Maine, à raison de 22h30 par semaine arrive à échéance au 4 juin 2021.

Il propose le renouvellement de cette convention dans les mêmes conditions. Il sera cependant précisé dans l'article 3 de ladite convention qu'il sera possible que l'agent puisse effectuer plus d'heures pour les besoins du service. C'est heures supplémentaires et complémentaires réalisées seront compensées soit par l'attribution d'un repos compensateur soit par le versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- . **DECIDE** de renouveler cette convention sur la base d'une mise à disposition de 22h30 par semaine pour une durée de 3 ans.
- . **CHARGE** Monsieur le Maire de signer cette convention ainsi que toutes pièces et actes nécessaires à cette mise en place.
- . **DE CONVENIR** des jours de présence de Nelly DENOU : mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

## **DÉLIBÉRATION 2021-19-05-2**

### **DECISION MODIFICATIVE n° 1/2021 – BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil municipal décide d'apporter les modifications suivantes au budget primitif 2021 :

<b>BUDGET COMMUNAL 2021</b>			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE/ARTICLE	Libellé	RECETTES	DÉPENSES
001	Excédent reporté	- 91 €	
<b>Total DM1/2021</b>		<b>- 91 €</b>	
TOTAL GENERAL BP 2021		725 624.63 €	708 037.01 €

### **EMPLACEMENT DU BUREAU DE VOTE et DES PANNEAUX ELECTORAUX à compter du 1<sup>er</sup> février 2022**

Le Conseil Municipal décide que le bureau de vote sera installé à la salle multi-activités – 4 rue du Rocher, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les panneaux électoraux seront quant à eux disposés le long du bâtiment jouxtant la salle multi-activités.

Par ailleurs, compte tenu des 2 scrutins (élections départementales et régionales) qui ont lieu les 20 et 27 juin 2021, Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'organisation. Afin de respecter les consignes sanitaires, le bureau de vote se tiendra à la salle multi-activités – 4 rue du Rocher.

## FESTIVAL LES NUITS DE LA MAYENNE

Le spectacle du festival Les Nuits de la Mayenne aura lieu le mardi 3 août 201 à 21h30 au Moulin de Thévalles. A l'affiche : « Hernani ! brigand de la pensée » d'après Victor Hugo interprété par la Compagnie Grand Tigre.

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance de la logistique de ce spectacle.

### Comptes-rendus des réunions

. Commissions « Aménagement salle des fêtes » - « Communication – lien social » -  
« aménagement terrain de loisirs » Rapporteur : GUILLOIS Véronique

. Rencontre avec M. Lecrivain – DDT Rapporteur : HENRY Catherine

### ÉANCE du 19 mai 2021

#### Délibérations prises du N°2021-05-19-1 au N°2021-05-19-2

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2021-05-19-1	Renouvellement de la convention de mise à disposition de Nelly DENOU par la Commune de Val-du-Maine en vue d'exercer les fonctions de secrétaire de Mairie à Chéméré-le-Roi
N° 2021-05-19-2	Décision modificative n° 1/2021 – Budget communal

Fait à CHEMERE LE ROI, le 27 mai 2021

Le Maire  
LANDELLE Jean-Luc